A flanc de coteau

N° 307
MAI 2016

Mensuel d'information de la commune

MONTMEYRAN

Sommaire

1ère pierre du multi-accueil...……....1

Jumelage…….…….. 2

Infos diverses..…….……4

Conseil municipal……...…...….. 5

Carnaval et corso…….……. 8

Club des chênes…… 9

Amicale boule…...…….. 11

TCM..……..……...11

Parole aux montmeyranais…….. 12

Club auto loisirs.…..…… 13

USM……14

Animations ……..……... 15

Transport scolaire……16

A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :
Sophie Pitet

Pose de la première pierre du nouveau multi-accueil

« Compétente en matière d'accueil et d'éveil des tout-petits, depuis le 1er janvier 2016, la communauté d'agglomération a tout naturellement repris le projet de construction du multi-accueil collectif initié par la commune de Montmeyran. L'Agglo y investit 1 100 000€ *.

Après la pose officielle de la première pierre le 8 avril, le chantier durera environ un an. Ce nouveau multi-accueil, en remplacement des anciens locaux sous-dimensionnés, proposera 5 places supplémentaires pour une capacité total d'accueil de 24 à 32 places. L'un des points forts du projet : l'utilisation de matériaux naturels dans la construction (structure bois, couverture végétalisée) et une isolation performante. Autre atout, son nouvel emplacement. Au cœur de Montmeyran et de son parc, les tout-petits et les familles profiteront d'un cadre agréable tout en contribuant à la vitalité du village. » ***extrait de « Agglo le MAG avril 2016 »***

**dont 655 900 € de subventions obtenues*

En présence de Nicolas DARAGON président de V.A.S.R.A., de Karine GUILLEMOT, vice-présidente en charge de la famille, de Jean SERRET conseiller départemental et de Florence DERDERIAN présidente du comité d'administration de la C.A.F, la municipalité a participé à la pose de la première pierre de notre multi-accueil ce 8 avril.

Les intervenants ont insisté sur l'importance de ces structures pour les familles. Répondre aux besoins de garde des tout-petits et favoriser leur socialisation et leur éveil restent la priorité de la CAF et de l'Agglo.

Nous ne pouvons que nous ravir du démarrage de cette réalisation qui constitue la 1ère phase de la réhabilitation de notre parc. .

Bernard Brunet
Maire

COMITE DE JUMELAGE MONTMEYRAN LA BAUME CORNILLANE

Montmeyran et La Baume Cornillane reçoivent 11 maires d'outre Rhin

L'association des maires du district de Dieburg Darmstadt au sud de Francfort organise tous les deux ans une visite - rencontre avec une région de France.

Cette année le « pilote » est Edgard Buchwald maire de Gross Bieberau, ville jumelle de Montmeyran-La Baume Cornillane. Il est accompagné de ses collègues maires de Münster, Reinheim, Pfungstadt, Weiterstadt, Gross Umstadt, Ober-ramstadt, Erzhausen, Rossdorf, Dieburg et Otzberg.

Au programme : Sète, Aix en Provence, Avignon et bien -sur les villes jumelles.

Ce jeudi 7 avril les maires ont pu découvrir, rencontrer, discuter… avec les villes de Montmeyran La Baume Cornillane et Saint Péray. Echanges fructueux sur les finances des villes, dépenses, impôts, personnel sans oublier les formes types d'échanges effectués dans le cadre des jumelages.

Une courte visite de la mairie de Montmeyran, de l'immeuble du Forum, du parc de la salle des fêtes avant de se rendre à La Baume Cornillane pour connaître un village de moins de 500 habitants centre du monde.

Visite de la salle de danse du Forum

Alain SERRE

Compte rendu de l'assemblée générale du comité de jumelage du 18 mars

Le comité de jumelage Gross-Bieberau/ Montmeyran/La Baume Cornillane, présidé par Jean Luc FESSIER, a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Montmeyran en présence du maire, Bernard BRUNET, de Claudine PEYRARD, représentant le maire de la Baume Cornillane, Jean MEURILLON, des membres du bureau et de montmeyranais.

Jean Luc a rappelé les différentes manifestations de 2015 avec l'aide de Marie DESCLOZEAUX, vice -présidente. Le bilan moral de chacune d'elles a été présenté par Michel LEMERCIER, trésorier.

Les petits déjeuners allemands ont été dégustés dans les 2 écoles de nos villages en janvier dernier avec l'aide de support tel que : DVD, petit dictionnaire, cartes postales, fournis par l'AFAPE (acteurs franco-allemands pour l'Europe). Les enfants allemands découvraient quant à eux le petit déjeuner français.

Nous sommes subventionnés par nos 2 communes à hauteur du nombre d'habitants de chacune d'elles. Le bilan financier et le bilan moral ont été votés à l'unanimité des présents.

Les maires du Land de Gross-Bieberau viennent en France en avril et profitent de l'occasion pour rendre visite à leurs villes jumelles. A Montmeyran et La Baume Cornillane pour Gross-Bieberau et à St Péray pour Gross-Umstadt.

Un séjour à Gross-Bieberau est organisé lors du weekend de l'ascension du 5 au 8 mai. Leur chorale "Le Blue Note" fêtant ses 20 ans, elle invite la chorale "Cantavioure" à cette occasion. 65 personnes sont déjà inscrites avec bulletins et chèques. Les inscriptions courent toujours car nous avons prévu 2 cars soit environ 120 personnes. Le départ est prévu le jeudi 5 mai à 6h00 mais rendez vous est donné à 05h30 pour charger les bagages.

Le camp d'été des jeunes allemands se fera à Montmeyran du 18 au 24 juillet 2016. Le programme est en cours d'élaboration. Le nombre d'enfants, ados et accompagnants n'est pas encore connu. Le moment venu, nous aurons besoin de familles pour les ados toute la semaine et 1 journée pour les enfants.

Les familles intéressées pourront s'inscrire ou se renseigner auprès de Jean Luc ou tout autre membre du comité. Les camps d'été sont subventionnés par l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) .

Pour le bureau : Josiane Rissoans

Cette année le camps d'été, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans et les adolescents, se déroulera à

Montmeyran du lundi 18 au dimanche 24 juillet 2016 .

C'est une semaine d'activités auxquelles les enfants français peuvent prendre part aux côtés de jeunes allemands, tous les jours, ou seulement pour quelques sorties. Nul n'est besoin de savoir parler allemand !

Si votre enfant est intéressé par cette expérience, merci de le dire par email à : sandrine.roux26@gmail.com ; ceci ne vous engage à rien, mais permettra au comité d'évaluer le nombre approximatif d'enfants français à encadrer afin de s'organiser au mieux.

Si vous êtes d'accord pour accueillir pendant cette semaine, un adolescent, de 13 à 17 ans, merci de bien vouloir vous faire connaître à cette même adresse mail, ou par téléphone au 06.83.79.51.91

Club des Chênes

Le CLUB DES CHENES de MONTMEYRAN

vous propose : JEUDI 2 JUIN 2016

Une journée au CIRQUE «ALEXIS GRUSS»

Départ prévu à 7h40 de Beaumont et 7h50 de Montmeyran

Diverses animations sont au programme : spectacle clownesque , show de l'éléphante Syndha, pause déjeuner, spectacle de cirque, libre accès toute la journée aux ateliers, musée et visite des écuries … retour prévu vers 18h30.

Renseignements complémentaires sur le programme auprès du club

Inscription jusqu'au 15 mai 2016 auprès de :
Roland RIFFARD 04.75.59.52.13
Nicole CHALAMET 04.75.58.22.64
Monique DUGAIT 06.77.95.33.93

Prix par personne	
Adhérent	50.00€
Non Adhérent	68.00€
Enfant 3 à 12 ans	45.00€

Exposition sur le camp de concentration du STRUTHOF (ALSACE)

Salle des Fêtes de Montmeyran
du mardi 17 mai au vendredi 20 mai
de 10 h et 12 h puis à partir de 14h30 jusqu'à 18h

Organisée par le Comité Plaine de Valence de l'ANACR (Anciens Combattants et Amis de la Résistance), elle présente par 17 panneaux la situation de ce camp de concentration nazi installé en 1941 dans l'Alsace devenue allemande. Œuvre de l'Office National des Anciens Combattants, elle contribue au maintien de la MEMOIRE vers les nouvelles générations .

Ce camp connu pour sa particulière férocité fut le théâtre d'expériences médicales particulièrement sur les femmes Il reçut d'abord des opposants d'Alsace Lorraine puis rapidement du reste de la France et d'Europe. L'avance des armées alliées en octobre 1944 provoqua l'évacuation des survivants vers des camps situés en Allemagne du Sud au prix de lourdes pertes

Le vernissage est prévu le **mardi 17 mai à 17h45**

Rencontre - débat
MARDI 10 MAI - 20h
Maison de l'enfance – Chabeuil

« Arrêtez de vous disputer ! »

Animée par Anne-Marie GEORGES, Psychologue
Organisée par la Maison Bleue, le RAM et le Multi-accueil
Entrée libre

La Maison Bleue - Lieu d'accueil enfants-parents
Mardi de 9h à 11h45 - Maison de l'enfance à Chabeuil
Vendredi de 15h15 à 18h – Salle du RAM à Montmeyran
Contact : maison-bleue26@orange.fr

Conseil municipal du jeudi 3 mars 2016

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Lucette NURIT Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Annabelle DUPRET (procuration à Séverine GERVY), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX

Secrétaire de séance : Jean-Paul HENOCQ

Le maire annonce la démission de Marie-Françoise DESCAMPS qui pour des raisons personnelles a dû quitter Montmeyran. Il la remercie au nom du conseil pour sa participation.

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Convention avec les communes de La Baume Cornillane et Ourches

Le maire explique qu'en 2000, les communes de La Baume Cornillane, Ourches et Montmeyran ont signé une convention visant à régir la scolarisation des enfants balmois et ourchois à l'école maternelle de Montmeyran. Au regard de son ancienneté et d'éléments qui ne correspondent plus à la réalité d'aujourd'hui, il conviendrait d'autoriser le maire à signer une nouvelle convention avec les communes en question.
Le maire ajoute que les communes de La Baume Cornillane et Ourches font des efforts importants pour conserver leurs deux classes et qu'elles ont embauché une ATSEM.

Aux termes de cette convention, l'école de Montmeyran accueillerait les enfants scolarisés en classe de toute petite section et petite section. Les communes de La Baume Cornillane et Ourches participeraient à hauteur de 75 % des charges de fonctionnement induites par enfant. Elodie GRASSOT demande comment a été établi ce pourcentage. Le maire répond qu'il correspond au tarif fixé jusqu'à présent par délibération.

Le maire précise que le projet de convention a été transmis à l'inspection de circonscription. Séverine GERVY souhaite connaître la position de l'inspecteur. Le maire indique que la commune n'a reçu aucune remarque sur le projet soumis.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

3. Convention SDED

Alain TERRAIL expose qu'en vue du renforcement du réseau basse tension du chemin de Ranchi, le Syndicat départemental d'énergie de la Drôme souhaite passer une convention pour une servitude de passage sur la parcelle AT 510 appartenant au domaine privé de la commune.
Il conviendrait d'autoriser le maire à signer ladite convention et tous actes afférents.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Le maire ajoute que les travaux d'assainissement débuteront semaine 6 (mise en séparatif). A la suite, la commune réalisera le mur de soutènement le long du parc. Il y aura également un enfouissement des réseaux secs. Les propriétaires ont tous été contactés et ont signé des conventions avec les gestionnaires de réseaux.
Une réunion a été organisée en présence de représentants du SDED, des services assainissement et éclairage public de l'Agglo, d'Alain TERRAIL, du maire et des riverains. Suite aux remarques de ces derniers, le projet a été légèrement modifié.
Il faudra compter environ trois mois de travaux. Ensuite, la commune procèdera à la remise en état de la chaussée et à la création d'un trottoir. Ces travaux dégageront un mètre supplémentaire de largeur mais la chaussée ne sera pas élargie pour éviter l'augmentation de la vitesse.

4. Convention SDED

Alain TERRAIL explique qu'afin de permettre le raccordement au réseau basse tension d'une construction nouvelle située chemin de la Motte, le Syndicat départemental d'énergie de la Drôme souhaite passer une convention pour une servitude de passage sur la parcelle AT 848 appartenant au domaine privé de la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

5. Compte de gestion

Le maire indique que le trésorier municipal a transmis son compte de gestion pour l'exercice 2015. Le compte présenté par Monsieur le Receveur municipal étant conforme au compte administratif 2015.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2015.

6. Indemnité au trésorier

Le maire rappelle que les receveurs sont autorisés à apporter aux collectivités territoriales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. En contrepartie de ses prestations, une indemnité annuelle peut être allouée sur la base d'un barème portant sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement des trois derniers exercices connus.

Cette indemnité est allouée au receveur municipal à titre personnel pour la durée du mandat municipal. Elle doit faire l'objet d'un renouvellement en cas de changement de receveur. Suite à la fermeture de la trésorerie de

Montmeyran et au changement de receveur municipal, il conviendrait d'accorder cette indemnité à Bernard CUILLERIER, le nouveau receveur.

Laurent TERRAIL souhaite savoir si le nouveau trésorier gère à présent plus de communes afin de s'assurer qu'il sera disponible pour la commune de Montmeyran. Le maire explique qu'il y a effectivement plus de communes mais moins de syndicats gérés par la nouvelle trésorerie.

André KEMPF insiste sur le fait que cette indemnité est facultative.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte à l'unanimité moins deux abstentions (Séverine GERVY et André KEMPF) l'indemnité au trésorier.

Le maire précise que suite à la fusion des deux trésoreries, il a été perdu l'équivalent de deux emplois.

7. Acquisition d'un terrain

Le maire rappelle qu'il existe plusieurs emplacements réservés sur le territoire de la commune dont :

- ✓ l'ER-C5 qui concernait le cheminement piétonnier le long du chemin de la Motte dont la parcelle a été acquise l'an dernier
- ✓ l'ER-C7 concernait le parking du champ de foire
- ✓ l'ER-C6 qui concerne l'extension du cimetière dont une partie (parcelle AT 851) a été acquise l'an dernier.

Les propriétaires de la parcelle AT 48 ont fait connaître leur souhait de la vendre. Cette parcelle, située en zone UC et donc constructible, est grevée par l'emplacement réservé ER-C6 en vue de l'extension du cimetière. Des contacts ont été établis avec eux et ils sont prêts à céder à l'amiable ce terrain de 1895 m² à la commune pour la somme de 55 000 euros.

Les cimetières privés situés sur les parcelles AT 45 et 47, voisines, sortent sur la parcelle AT48.

Eveline DAVIN demande des précisions sur la parcelle AT 851. Le maire explique qu'elle est communale. C'est sur cette parcelle qu'a été installé le nouvel espace cinéraire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à procéder à cet achat et à effectuer tous actes afférents.

8. Subventions

Le maire explique que malgré le contexte de baisse des dotations, le souhait de la municipalité est, contrairement à d'autres communes, de ne pas baisser les subventions aux associations et de les maintenir globalement au même niveau sur la durée du mandat.

Pierre LOUETTE présente les demandes des associations et les propositions de la commission en apportant certaines précisions :

- association des boules : c'est la dernière année de remboursement du prêt. Le maire rappelle en effet que c'est l'association qui, bénéficiant de taux plus avantageux, avait contracté un emprunt pour l'éclairage des terrains
- cantine : le calcul se fait sur la base du nombre de repas servis
- Traversée de la Drôme à vélo : le Département ne subventionnera plus la TDV à compter de 2017
- Foyer socio-éducatif : aucun dossier de demande n'a été déposé
- le maire explique que la subvention jusque-là versée à l'école maternelle sera intégrée dans la dotation qui lui est allouée chaque année.

Carole de JOUX souhaite connaître les raisons de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la Chorale des tournesols. Pierre LOUETTE précise qu'au départ la commission avait décidé d'attribuer 700 euros mais qu'il a été jugé préférable d'accorder la subvention de 500 euros ainsi que cette subvention exceptionnelle de 200 euros pour participer au paiement d'un pianiste accompagnateur lors d'un concert.

Elodie GRASSOT demande ce que l'USM fait avec les 10 000 euros de subvention. Plusieurs conseillers s'interrogent également sur la somme particulièrement élevée qui lui est attribuée. Pierre LOUETTE explique que c'est notamment dû au nombre important d'éducateurs bénévoles. Carole de JOUX s'étonne que la commune paie pour des bénévoles. Le maire indique qu'il y a plusieurs années la municipalité a essayé de mettre en place des critères pour attribuer objectivement les subventions et que l'accent a alors été mis sur l'éducation.

Isabelle VATANT indique qu'il faut aider toutes les associations mais alerte sur le fait que l'on renouvèle régulièrement d'année en année des sommes sur la base d'un calcul ancien que les nouveaux élus ne maîtrisent pas. Le maire estime qu'au fur et à mesure on a pu observer les limites de ces critères. Cela a été particulièrement vrai avec le critère qui pénalisait les associations ayant des fonds de réserve importants. Un travail sur les critères doit donc être relancé. Isabelle VATANT propose la création d'un groupe de travail sur ces critères. Le maire s'y associe.

Jean-Paul HENOCQ explique qu'il existe pour l'essentiel deux types d'association :

- les clubs sportifs qui demandent de grosses subventions de fonctionnement, pour lesquels il est difficile d'identifier des projets spécifiques et donc de cibler ce que finance la subvention
- les autres associations qui demandent des subventions pour des projets très précis.
- S'il faut aider toutes les associations, il faut rester vigilant afin que les deuxièmes ne soient pas pénalisées au bénéfice des premiers.

Ce point de vue est partagé par Claire LOROUE qui estime que les associations devraient justifier par la production de factures de l'utilisation des subventions versées. Le maire considère qu'il sera toujours possible à une association importante de fournir des factures sans que pour autant cela améliore le contrôle de la commune sur ses financements. Elodie GRASSOT estime qu'il faudrait tout de même être plus exigeant.
Laurent TERRAIL insiste sur le travail que fournissent les

bénévoles.

Olivier ROCHAS demande des précisions sur les demandes de subvention de l'Amicale laïque et de l'Association des parents de l'école libre. Claire LOROUE et André KEMPF expliquent qu'elles ont fondé leur demande sur des projets notamment artistiques. Laurent TERRAIL demande pour quelle raison l'APEL n'a pas obtenu la totalité de ce qu'elle demandait. Le maire explique que le calcul a été fait en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Il est procédé à un vote global. Après en avoir délibéré et à l'unanimité moins une abstention (Claire LOROUE), le conseil municipal octroie les subventions suivantes :

9. Débat d'orientation budgétaire

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2016	
	demandée	proposée
Comité de jumelage	1625	1625
Chorale des Tournesols	1000	500
Chorale des Tournesols Subvention exceptionnelle		200
Découvrir avec vous	1500	1500
Amicale boule	4666	4666
Tennis	2600	2600
USM	6500	6000
	4000	4000
Comité d'entente anciens combattants	150	150
MJC	4000	3000
APPL	500	500
P.O.U.L.P.	600	600
Comité d'entraide du personnel communal	2000	2000
RCM	6000	3900
		2100
UCMV	750	750
	5000	2750
	1000	1000
DRÔME CLASSIC	1000	1000
Cantine	8610	8610
T.D.V.	1000	1000
Club des chênes	450	200
Essentiels	500	500
Auto loisir	150	150
Amicale laïque	2000	2000
A.p.e.l Ste Marie	1500	1000
Prévention routière	120	120
Collège ass sportive	250	250
Comité des fêtes de Beaumont	250	250
	57721	**52921**

Cf. le diaporama projeté en séance et annexé au présent.

10. Compte-rendu

Olivier ROCHAS explique que le 17 février s'est tenu un conseil syndical du SIESV (syndicat intercommunal des eaux du sud valentinois) durant lequel les comptes administratif et de gestion ont été adoptés. Du compte administratif, il ressort un excédent de fonctionnement de 906 355 euros et un déficit d'investissement de 67 509 euros. Il a été décidé d'affecter le résultat 2015 sur le budget 2016 comme suit :

- ✓ 595 000 euros en investissement
- ✓ 311 355 euros en fonctionnement

Il indique par ailleurs que le réservoir de Montoison sera mis en activité dans le courant du mois de mars.

Carole de JOUX explique que la commission culture s'est réunie le 11 février. Elle a acté le principe d'une journée culture chaque 1er dimanche de juin. Cette année, le titre choisi est Culture en balade autour de deux thématiques : les peintres et l'écriture.

11. Questions diverses

Le maire précise que la cérémonie du 19 mars se tiendra à 18h00.

La Chorale Studium de Saint-Pétersbourg donnera un concert le 14 mars en l'église de Montmeyran à 20h30.

Séverine GERVY indique que le Festival d'un jour pour les écoles de Montmeyran, Ourches et La Baume Cornillane aura lieu le 14 mars et qu'une projection aura lieu pour tout public le mardi 15 mars.

Le 20 mars après-midi, l'atelier théâtre de la MJC fera une représentation à compter de 15h30.

Elodie GRASSOT indique que le 22 mars se tiendra une réunion de travail avec le CAUE sur les Vanets.

La séance est levée à 23h05.

MAGAZINE DE L'AGGLO

Si vous ne recevez pas dans
votre boite aux lettres
le magazine mensuel de l'Agglo,

merci de vous signaler
par courriel à
communication@valenceromansagglo.fr

ou par téléphone au 04 75 81 30 30

Mars, mois du Carnaval ...

Ce mois de mars a été marqué par deux rencontres entre le Multi-accueil La Cabane des p'tits loups et les assistants maternels qui fréquentent le RAM.

Un défilé coloré au rythme du djembé pour le Carnaval et une chasse aux œufs nous ont rassemblés dans le jardin du multi-accueil.

Ce sont des moments festifs, de rencontre entre les enfants, les familles et les professionnels des deux structures. Un lien important sur le territoire."

… et de la chasse aux œufs !

Chasse aux œufs pour l'Ecole Sainte Marie, dans le centre du village

Chasse aux œufs nocturne pour les enfants de la péri … et leurs parents

Corso de Pâques et chasse aux œufs

Les enfants du Conseil Municipal Enfants ont souhaité proposé une nouvelle animation aux enfants du village à l'occasion du lundi de Pâques.

Profitant du passage à Montmeyran des chars du corso de Beaumont-les-Valence, les enfants étaient invités à se joindre au défilé : super-héros, princesses et autres créatures ont ainsi paradé dans le village au milieu des chars. Une façon de fêter le carnaval en bonne compagnie !

Puis direction la salle des fêtes pour le verre de l'amitié offert par la municipalité et la grande chasse aux œufs !

C'était une idée des enfants du CME : partir à la chasse aux œufs dans le parc de la salle des fêtes.

Soucieux que tous les enfants puissent participer, même les plus petits, ils avaient eu l'idée de cacher de faux œufs. Chaque enfants devait en trouver 5 puis venait les échanger contre un petit sac de vrais œufs en chocolat à déguster...

Les enfants étaient nombreux et la chasse aux œufs fut un succès ! Ils se sont régalé, tant sur la recherche des œufs, que pour recacher les faux œufs déjà trouvés, que sur la dégustation finale !!

Au total plus de 100 sachets ont été distribués soit plus de 500 œufs offerts !

Voilà une belle animation, un beau moment partagé en famille. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine...

Séverine Gervy
adjointe au CME

Une belle matinée festive !
la tradition du corso est respectée !

Cette année la foule nombreuse était venue accueillir la reine du corso : Lydie Grimaud, montmeyranaise, à la tête du défilé de chars.

Autour du char « LA REINE DES NEIGES » réalisé par nos jeunes, les enfants des écoles ont participés au cortège, avant d'aller à la chasse aux œufs.

La matinée s'est terminée par une collation à la salle des fêtes.

Pierre Louette
adjoint à l'animation

Infos pratiques

Maire
Bernard BRUNET -
Sur rendez-vous le vendredi

Adjoint Animations – Sports Culture - Anciens Combattants
Pierre LOUETTE
Sur rendez-vous

Adjoint aux Affaires Sanitaires et Sociales - Personnes Agées - Logement
Lucette NURIT
Mardi permanence de 9 à 11h
Les autres jours sur RDV

Adjointe Aménagement - Urbanisme Développement durable - Environnement
Elodie GRASSOT sur RDV

Adjoint Voirie - Réseaux
Alain TERRAIL
Sur rendez-vous

Adjointe - Enfance Jeunesse
Séverine GERVY
Sur rendez-vous

Adjoint Information - Communication
André KEMPF
sur rendez-vous

PERMANENCES

- **Relais Emploi**
  Lucette NURIT
  ☏ 04 75 59 30 26
  Les mardi matin de 9h à 11h et sur RDV les autres jours
- **Anciens combattants**
  Permanence le 4e samedi de chaque mois de 10 h30 à 12 h
  ☏ 06 77 24 50 58
  Salle annexe médiathèque
- **Relais assistants maternels**
  Marilyne ROLLAND
  Permanences le lundi, mardi et jeudi de 13h15 à 16h
  ☏ 04 75 59 44 84
  ram-montmeyran@valenceromansagglo.fr

Déchetterie de Montvendre

☏ 04 75 59 18 65

Horaires d'ouverture
Lundi : 10 à 12 h / 15 à 18 h
Mardi : 15 à 18 h
Mercredi : 10 à 12 h / 15 à 18 h
Jeudi : 15 à 18 h
Vendredi : 10 à 12 h / 15 à 18 h
Samedi : 9h à 17 h
sans interruption

Déchetterie de Beaumont-lès-valence

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h30 à12h / 14h-17h
Mardi mercredi jeudi et vendredi
14h à 17h
Samedi : 9h à 17h sans interruption

Dépôt à Upie pour les déchets verts

Quartier des Boudras

Horaires d'ouverture
Mercredi : 13h30 à 16h30
Samedi : 9h à 11h30

Prévoir un justificatif de domicile (carte grise, carte d'identité, …)

État Civil

Avis de décès

Charles DONADINI (63 ans)
Les Cytises

À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

Mardi 10 mai

fdc-montmeyran@orange.fr

MAIRIE

☏ 04 75 59 30 26 Fax 04 75 59 30 48
mairie-montmeyran@wanadoo.fr
www.montmeyran.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI, MARDI ET JEUDI
8H-12H30

MERCREDI
8H-12H30 14H-17H

VENDREDI
9H-12H30 14H-18H

Votre agenda de mai

Dimanche 1
USM - vide grenier - stade
BOULES - coupe JM GORCE 9h et repas salle des fêtes

Dimanche 8
Cérémonie commémorative

Mardi 10
Maison bleue RAM cabane des P'tits Loups - rencontre débat 20h
Maison enfance à Chabeuil

Lundi 16 au vendredi 20
Exposition sur le camp de concentration du STRUTHOF
salle des fêtes

Samedi 21
DECOUVRIR AVEC VOUS
Spectacle salle des fêtes
FNACA Pétanque
TCM - animation « viens jouer avec ta maman »
ECOLE STE MARIE - concours de pétanque 17h

Vendredi 27
MJC - théâtre - salle des fêtes

Samedi 28
CLUB DES CHENES - pétanque 14h

Dimanche 29
MJC - Fête de fin d'année - salle des fêtes

Amicale boule : Challenge Badar

32 doublettes ont disputé ce challenge très bien arbitré par une charmante et sympathique dame nouvelle recrue parmi les arbitres de la Drôme et en plus Montmeyranaise : Delphine Jean.

En demi finale défaite de Lacoste Didier de Montmeyran face à une équipe féminine championne de France 2015 en triple (Maisonneuve Véronique – Pellerin Catherine de Puygiron).l'autre demi-finale victoire des frères Courthial (Patrick et Bruno) de Chabeuil face à l'équipe Perroud de Pont de L'Isère.

Finale très serrée qui a vu la victoire des Chabeuillois 13 à 12.
Challenge remis par Ginette Avenas (fille de notre ami André Badar)

Gérard PELURSON

Animation « Viens jouer avec ta maman »

Dans la continuité des animations mises en place depuis 2 ans afin de promouvoir le tennis féminin, une animation aura lieu le

Samedi 21 mai 2016

L'occasion pour filles et maman de partager un moment convivial autour du tennis. Un goûter sera offert par le tennis club à l'issue de l'animation.

Cette animation gratuite est ouverte à tous, adhérents et non adhérents. Renseignements et inscriptions auprès de notre entraîneur Rémi BREMOND Tel : 06 87 78 54 28 - remibremond@hotmail.com

Tournoi Jeunes

Le tournoi « jeunes » aura lieu du **8 au 22 juin**.
13/14 et 15/16 ans garçons et filles.

Pensez à vous inscrire par mail :
thierry.milleto@orange.fr

Secteur doubles

8 équipes sont engagées :
- 3 équipes doubles dames
- 3 équipes doubles messieurs
- 2 équipes mixtes

Les rencontres se déroulent actuellement.
Finales prévues le 25 juin à Montéléger.

Fête du Tennis aux couleurs du Mexique !

Cette année, la fête du tennis aura lieu le
Samedi 28 mai 2016 à partir de 10 heures

Café et viennoiseries vous seront offerts pour bien démarrer la journée…
Animation : Tournoi 4 raquettes (Tennis, Beach Tennis, Ping-pong et Babington). Code vestimentaire aux couleurs mexicaines fortement recommandé !
Repas mexicain à midi
Bloquez vite cette date dans vos agendas… Bonne ambiance assurée ! Inscriptions par mail :
montmeyran.tennisclubmontmeyran@neuf.fr

Parole aux Montmeyranais *: Les Vanets, un éco-quartier à MONTMEYRAN ?*

Monsieur le Maire en a parlé lors de ses vœux. Mais qu'est-ce c'est ? « Eco » pouvant être l'abréviation d'écologique ou d'économique, les médias en fournissent diverses définitions. Toutefois les notions de maîtrise des ressources nécessaires à la population ainsi que celle des déchets qu'elle produit sont générales.

Et ceci dépendrait de l'implication des habitants afin de réduire l'impact du bâti sur la nature :

- ✓ Réduction des consommations énergétiques par le recours aux énergies renouvelables.
- ✓ Utilisation d'éco-matériaux pour les constructions de préférence locaux.
- ✓ Réduction des consommations d'eau, les eaux pluviales étant récupérées.
- ✓ Incitation à l'utilisation de transports « doux ».
- ✓ Limitation de la production de déchets.
- ✓ Conception d'une gamme de logements qui permette un équilibre social et intergénérationnel.

Bien sûr l'éco-quartier doit aussi garantir le confort et la qualité de vie des habitants grâce à des équipements durables de haut rendement, des espaces verts, peu de trafic et une sécurité optimale pour les enfants.

Le Ministère des affaires sociales et de la santé a publié plusieurs études sur le lien qui peut exister entre l'urbanisme et la santé : l'aménagement du territoire et particulièrement la qualité de l'environnement dans lequel la population évolue influent sur sa santé et son bien-être. Les choix d'aménagement constituent un important levier de prévention et de promotion de la santé.

L'intégration de la notion de santé publique dans l'aménagement du territoire doit passer par une amélioration de la collaboration entre les différents acteurs de l'urbanisme, de l'environnement, de la santé publique et la future population pour développer l'analyse des projets sous tous les aspects et en particulier celui de la santé publique.

La question importante que nous nous sommes posés est la suivante : ne pourrait-on pas appliquer ces préoccupations à notre commune et plus particulièrement à l'aménagement de la zone à urbaniser du secteur des Vanets, inscrite en tant que « zone à urbaniser en priorité » (zone 1AU) dans le Plan Local d'Urbanisation approuvé de la commune ?

Soucieux de respecter les critères définissant les modalités (taille des articles) attribuées à la rubrique « la parole aux Montmeyranais » nous vous soumettrons quelques pistes de réflexion dans les prochains numéros du mensuel d'information de la commune.

Camille FILIPPI -
Gérard THEVENET

Connaissance du monde

Le 1er avril et ce n'est pas une blague, le CCAS a organisé un gouter pour la clôture de la saison de connaissance du monde.

Nous étions entre 20 et 30, nous nous sommes réunis avec beaucoup de convivialité et de plaisir. Merci à ceux qui ont apporté leur contribution en boisson.

Les voyages virtuels et les rêves sont très appréciés de tous. Nous nous retrouverons pour la prochaine saison. Un grand merci aux bénévoles et en particulier à Jocelyne JANIN.

Bel été à tous

Lucette NURIT

Mémoire de Montmeyran

Dans le cadre d'un travail de mémoire sur notre village, la commune, en collaboration avec « Mémoires de la Drôme » souhaite recenser les photos anciennes (ou autres documents) sur Montmeyran.

L'opération de scannage des documents, réalisé par « Mémoires de la Drôme » aura lieu en mairie :

le 14 juin 2016 à partir de 9h.

D'ici là, n'hésitez pas à rechercher vos documents.

Bernard Brunet

L'équipe du CCAS remercie
Dominique et Etienne CHAIZE pour les dons de produits alimentaires.

Les associations de Montmeyran

Notre Club est né en décembre 2012 par la volonté de Montmeyranais propriétaires de voitures anciennes et de prestige.

Aussitôt, nous nous sommes retrouvés une vingtaine, essentiellement de MONTMEYRAN, mais aussi des communes environnantes, soit au total plus de 40 voitures. Des voitures françaises et étrangères, principalement anglaises et allemandes des années 60 à 80, plus quelques véhicules de prestige. Toutes nos voitures sont roulantes et c'est avec elles que nous réalisons nos sorties.

Notre Club nous le voulons convivial et chaleureux, sans prétentions autres que de se faire rencontrer des voisins qui partagent la même passion.

Le bureau est composé de trois membres élus :
Hervé BRINGER : Président ; Joseph : DAVICCO : Vice-Président et trésorier ; Daniel LEGRAND : secrétaire chargé de la communication.

Notre programme : prévoir en alternance avec les sorties à la journée ou sur le week-end, des rencontres à thème et quelques soirées épicuriennes.

Nous nous retrouvons chaque premier vendredi du mois à 19H00 dans la salle de réunion à côté de la médiathèque où vous êtes cordialement invités pour découvrir le club. C'est lors de ces réunions que nous élaborons nos sorties et programmons nos visites.

En 2015 nous avons fait des sorties à la journée, vallée de l'Ibie, mont Gerbier des Jonc, mont Ventoux ; des sorties sur plusieurs jours, balade en pays Cathare et découverte du Jura. Egalement des visites de salons (Lyon et Avignon), de musées et de collections privées.

En plus des sorties habituelles 2016 verra la création de notre première « MONTMEYRANAISE » qui aura lieu le 11 septembre, ce rassemblement où l'ensemble des clubs de la région (Drôme, Ardèche) sont invités, comportera un circuit promenade de 90 Kms par les magnifiques petites routes Drômoises.

Club **A**uto **L**oisir **M**ontmeyranais
Mail :Calm26@outlook.fr
site : http://montmeyranautoloisir.wix.com/c-a-l-m
Chemin de la motte 26120 MONTMEYRAN

Etape à Baume les Messieurs

Les seniors en ½ finale

L'équipe fanion s'est qualifiée pour la ½ finale de coupe Drôme-Ardèche René Giraud. Elle est allée chercher la victoire chez nos voisins de Malissard, à l'issue d'une rencontre palpitante. La ½ finale se déroulera le dimanche 1er mai sur les magnifiques installations du club de Cruas 14h. L'adversaire sera le SC Romans, club du quartier de la monnaie. Tous les supporters seront attendus nombreux pour encourager les verts et blancs et les pousser jusqu'à la finale le dimanche 15 mai à Cruas à 14h

Succès de la soirée Pizzas

Cette année encore la soirée pizza de l'école de football a été une pleine réussite. Avec plus de 180 pizzas vendues. Nos pizzaiolos bénévoles : Bénédicte, Maxou et Boris ont assuré toute la soirée. Ils étaient épaulés bien par les éducateurs du club et plusieurs dirigeante et dirigeant. Les bénéfices de cette soirée seront entièrement consacrés au financement du séjour de l'école de foot à Bagard lors du week-end de pentecôte.

La 1ère journée travaux au stade

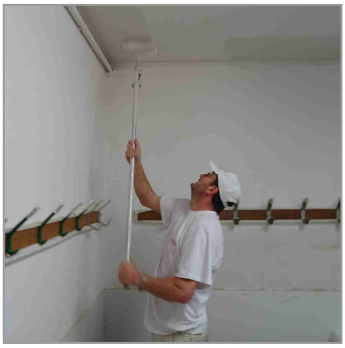

Plusieurs bénévoles, dont 3 papas d'enfants de l'école de football, ont rénové et repeint les murs des vestiaires côté tennis. Des travaux précieux qui permettent de maintenir l'état des locaux et la qualité de l'accueil des adhérents. Le club a bien sur offert le casse-croute de midi. Encore 3 journées sont programmées prochainement.
Des travaux qui ont bien faillis être annulés puisque le club vient de subir une 3ème effraction en un an et demi. A chaque fois des dégâts importants ayant pour conséquences : un travail supplémentaire pour les bénévoles, des délais de réparation qui s'allongent et un coût important pour le club.

Les matchs à domicile au mois mai

- ✓ Samedi 07 mai : plateau U11C à 14h. Match U13A face à St Marcel et match U15A face Rhône Vallée 2 à 15h30, match U15B face à l »AS Véore-Montoison 2 à 17h
- ✓ Vendredi 13 mai : match vétérans face à Beaumont les valence à 21h
- ✓ Samedi 21 mai : plateau U11B à 14h
- ✓ Dimanche 22 mai : match Seniors B face au FC Diois à 13h et match Seniors A face au FC Bourg de Péage 2 à 15h
- ✓ Samedi 28 mai : match U15A face à St Sean de Muzols à 15h30 et match U15B face à la JS Livron à 17h
- ✓ Dimanche 29 mai : match U17 face à St Agrève

Lancement des stages multisports de l'été

Déjà la 12ème édition des stages multisports. Cet été ils se dérouleront du 11 au 15 juillet 2016 (14 juillet inclus) et du 18 au 22 juillet.
Les stages sont ouverts à absolument tous les enfants : filles et garçons, pratiquant ou non le football. Nous accueillerons les enfants dès 7 ans jusqu'à 13 ans.

Les activités proposées : football, piscine, futsal, touch-rugby, pétanque, babyfoot et autres. La journée du mercredi sera consacrée à une sortie au lacs de Champos ou Marandan.
Les enfants seront encadrés par des éducateurs brevets d'état et diplômés FFF.

Tarif du stage : 130 pour les licenciés et 140 pour les extérieurs (une remise de 30 euros et appliqués pour les second et 40 euros pour le 3ème enfant de la même famille). Sont compris : toutes les activités, les repas (midi et goûter) et une tenue complète de stage.

Renseignements auprès de sylvain Bouchardon, 06.71.05.96.54, sylvain.bouchardon@orange.fr et sur le site internet de l'USM, footusm.fr/v2

R.C. Montmeyran

L'Ovale

Label FFR

Bulletin d'information des Rouges-et-Noirs

RCM

le Mercredi de 17 h à 18 h30

Parution locale gratuite

Rugby Club Montmeyranais
Stade de la Rivière
tél: 04.75.59.35.17

OPÉRATION- FFR "LICENCE GRATUITE"

" Venez Les mercredis de 16h45 à 18h15 "

Label FFR

Enfants de 6 à 12 ans

RC MONTMEYRAN

Label FFR

Jeunes 14 à 18 ans

Faire du Rugby Gratuitement en Avril-Mai-Juin

Au STADE de la RIVIERE

Email : rc.montmeyran@gmail.com

Allez les enfants et les jeunes à très bientôt !!!

Venez JOUER au RUGBY

BOULODROME DE MONTMEYRAN

SAMEDI 21 MAI

Organisé par : APEL ECOLE SAINTE MARIE

CONCOURS DE PETANQUE

A 17 H

Ouverture des inscriptions à 16h

10€ LA DOUBLETTE

LA 1ERE EQUIPE RECOMPENSEE

Buvette et restauration sur place, barbecue.

Stages multisports

Du 11 au 15 juillet et **du 18 au 22 juillet**

Ouvert à tous de **7 à 13 ans**

Rens : **S. Bouchardon**

06 71 05 96 54

Site Internet :

footusm.fr/v2/

Organisés par l'Union Sportive Montmeyran

Chèque-Vacances

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 1 MAI de 6h à 18h

Stade de la rivière à Montmeyran

Tarif : 10 euros, emplacement de 25m² avec ou sans véhicule

Buvette et restauration assurées

Mme Terrasse

Contact **06 82 11 37 92** Contact

Organisé par l'Union Sportive Montmeyran

TRANSPORT SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Le service de transport scolaire de la commune fonctionne du lundi au vendredi inclus sur le temps scolaire du groupe Roger Marty.

Pensez d'ores et déjà à inscrire votre(vos) enfant(s) pour la prochaine rentrée (à partir de 4 ANS révolus). Pour ce faire, retournez le coupon-réponse ci-dessous en Mairie de MONTMEYRAN, avant le :

27 MAI 2016 dernier délai

afin de permettre à la Commission "Transports scolaires" de statuer en respectant les impératifs de sécurité et de vous confirmer l'inscription définitive début juillet. Les règlements seront demandés après l'inscription définitive.

En ce qui concerne le fonctionnement, les trajets et les horaires seront aménagés en fonction des inscriptions. Nous vous les communiquerons juste avant la rentrée.

Pour mémoire : Les tarifs appliqués pour l'année 2015/2016 :

- **1er enfant : 204 €**
- **2e enfant : 132 €**
- **3e enfant : 63 €**
- **A partir du 4e enfant : gratuit**
- **23 € la semaine pour une demande exceptionnelle**
- **75 € par trimestre pour une inscription en cours d'année scolaire (somme forfaitaire, même pour un trimestre commencé)**

Le tarif est applicable quel que soit le trajet effectué.

✂---

NOM prénom et adresse des parents : _____

Téléphone : domicile _____travail _____ Portable _____

Adresse e-mail :

Adresse de ramassage de l'enfant si différent :

Nom et Prénom des enfants	Date de naissance	Classe	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
			matin	soir	matin	soir	matin	11h30	matin	soir	matin	soir

- **Joindre une photo d'identité par enfant inscrit (si première inscription)**